

provenait du changement des méthodes concernant les exportations de produits étrangers. Par exemple, la réduction sensible des exportations de produits étrangers que l'on constate après 1920 est attribuable au changement de la méthode statistique et non pas à une diminution soit en valeur, soit en volume de ces marchandises. Depuis seize ans, les réexportations de produits étrangers sortant des entrepôts en régie on cessé d'entrer dans les statistiques du commerce du Canada, soit comme importations, soit comme exportations; d'autre part, les exportations de produits étrangers relevées au cours de cette période se composent des marchandises que l'on avait jusque-là fait figurer dans les importations pour la consommation. Par conséquent, ces marchandises, qui sont débitées au Canada lorsqu'elles entrent dans ce pays, devraient de toute évidence lui être creditées lorsqu'elles en sortent.

Il appert par le tableau 2 que la plupart des années écoulées depuis la Confédération et la Grande-Guerre, les importations pour la consommation ont dépassé toutes les exportations, spécialement durant la période de grande croissance entre 1904 et 1914. Depuis, toutefois, les exportations ont dépassé les importations chaque année hormis les années fiscales terminées en 1920, 1930 et 1931 au cours desquelles il y eut au Canada de fortes rentrées de fonds sous forme d'un excédent d'importations.

Les monnaies et lingots d'or font l'objet du tableau 3, dans lequel, cette année, l'or en lingots exporté du Canada comme marchandise est compris dans le total des denrées exportées. Les statistiques ont été revisées conformément à ce tableau de 1926 à date. Lorsque la Monnaie du Canada, à Ottawa, commença d'affiner l'or, le métal exporté comme "or contenant du quartz, de la poussière, etc." fut exporté sous forme de lingots, et jusqu'en 1935 figure comme monnaie et lingots séparément des autres marchandises. Afin de maintenir la comparabilité entre ces statistiques et celles des années antérieures, et en raison du fait que, le Canada étant l'un des principaux pays producteurs d'or, ses exportations d'or font partie de la production canadienne aussi bien que les autres produits, il a été jugé nécessaire de faire les changements indiqués plus haut. Depuis le 1er juin 1931 l'évaluation des exportations d'or est basé sur la moyenne mensuelle du prix courant du marché. Les droits de douanes perçus sur les exportations de 1868 à 1892 et sur les importations depuis 1868 jusqu'à 1936 sont détaillés, par année, au tableau 4, avec indication du coût de leur perception proportionnellement aux sommes encaissées. Les tableaux 5 et 6 relatent respectivement les exportations canadiennes et les importations du Royaume-Uni, des Etats-Unis et d'autres pays, pour consommation domestique, depuis 1868. Ils indiquent en plus le rôle prépondérant que jouent dans le commerce extérieur du Canada ces deux grands pays de langue anglaise; par exemple, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1936, 80.3 p.c. de nos exportations de produits domestiques ont pris le chemin de ces deux pays, lesquels à leur tour, ont fourni 77.7 p.c. de nos importations pour consommation au Canada. Les tableaux 7 et 8 indiquent respectivement par année, le pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des Etats-Unis par rapport à la totalité des importations de marchandises, soit en franchise, soit imposables, depuis 1911, ainsi que les droits de douane *ad valorem* perçus sur les importations tirées de ces pays et des autres depuis 1868 jusqu'en 1936.

La raison de taux plus élevés perçus sur les importations du Royaume-Uni que sur celles provenant des Etats-Unis, en dépit du tarif préférentiel accordé aux marchandises anglaises depuis 1897, s'explique en grande partie par les causes suivantes: (1) les importations de breuvages alcooliques qui sont soumis à des droits très élevés et dont la plus grande partie des importations provient du Royaume-